

Séance du 20 octobre 2011

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 14 octobre 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mmes Lauqué, Bisauta, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mmes Thicoïpé, Loupien-Suares, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à M. Etchegaray, Mme Dumas à Mme Lauqué, M. Labayle à M. le Maire, M. Gouffrant à M. Pommiez, M. Lacassagne à Mme Darmendrail, Mme Doucet-Joyé à Mme Touraton, Mme Salducci à Mme Demont, M. Bergé à Mme Thicoïpé.

SECRETAIRE : M. Gastambide.

Mme Gibaud-Gentili présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS – Muséum d'histoire naturelle - Acquisition d'œuvres – Demandes de subventions.

Dans le cadre de l'exposition « Espèces en voie d'apparition », qui présentait les œuvres de François Riou du 10 juin au 28 août dernier, la Ville a acquis trois œuvres de l'artiste pour une somme de 2 900 €.

L'intention de ce sculpteur-plasticien est de créer un cabinet de curiosité ou un muséum virtuel à l'échelle du territoire couvert par ces expositions, à partir d'objets métamorphosés venant de notre quotidien. Ainsi, ces œuvres s'ancrent-elles dans un contexte territorial, en s'inspirant d'éléments de la culture locale.

Par cette acquisition, les collections du Muséum s'enrichissent d'œuvres d'art qui interpellent le regard des scientifiques, mais aussi celui du public, venu très nombreux visiter cette exposition.

Cette acquisition est susceptible d'être soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et le Fonds régional d'acquisition des musées (FRAM). Aussi, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de ces partenaires aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.